



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

## SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 6 mars 2012 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la conseillère Christine Beaudette a motivé son absence.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Diane Clément, décédée le 7 février 2012, à l'âge de 57 ans ;
- Monsieur Roger Bigras, décédé le 9 février 2012 ;
- Madame Nancy Lafortune, décédée le 18 février 2012, à l'âge de 45 ans ;
- Madame Monique Beaulieu, née Lacelle, décédée le 21 février 2012, à l'âge de 73 ans ;
- Madame Muriel Chicoine Plourde, décédée le 23 février dernier, à l'âge de 68 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Avant de débiter la séance, monsieur Claude Prévost, directeur du Service sécurité incendie, adresse une allocution relatant les 20 ans de service de pompiers et ce, avant la remise par la mairesse d'une médaille de « services distingués » décernée par le Gouverneur du Canada à tous les pompiers comptant 20 ans de services distingués, soit messieurs Alain Baron, Daniel Gélinas, Gilles Marineau et Louis Poulin. Monsieur Alain Baron est toutefois absent.

### **RÉSOLUTION 2012-03-079** **ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE préciser à l'article 34, qu'il s'agit du « Programme 0-5-30 » et non du « Programme 5-5-30 »;

DE corriger à l'article 39, la date de la tenue du Cinéma familial en plein air pour le 27 août 2012;

D'ajouter l'article 47 D) – **Demande de dons et/ou subventions** – 5 000 \$ à Services d'entraide « Le Relais » pour assurer le démarrage de ce nouvel organisme, accorder un poste d'ordinateur usagé à titre de don et appui à l'organisme dans sa démarche auprès de Centraide.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

#### **Monsieur André Bordeleau**

- Désire obtenir une réponse sur sa demande d'enlèvement d'un arrêt à la hauteur de la voie ferrée sur le chemin de la Côte Sud.

#### **Monsieur Michel Girard**

- Plan d'intervention en mesures d'urgence – Est-il encore en vigueur et si oui, les ressources humaines et les procédures de mobilisation sont-elles en place?
- Mur antibruit prévu à l'arrière de la rue Delage – La ville a-t-elle l'intention de prolonger l'ouvrage jusqu'à la rue Dunant?
- Dossier Infrabec/Travellers – Coûts excédentaires des travaux sur la rue Doris-Lussier?
- Salle de spectacle – Y a-t-il des développements? La Ville optera-t-elle pour un stationnement souterrain?
- Dossier des frais de défense de l'ex-mairesse Sylvie St-Jean - Demande l'état du dossier.

#### **Monsieur Denis Marotte**

- Nouvel échéancier du ministère des Transports dans le cadre des travaux de réfection de l'échangeur 14/640;
- Diffusion des séances sur le site Internet de la Ville – Existe-t-il des statistiques sur le nombre de consultations?
- Feux de circulation à l'intersection de la montée Sanche et du boulevard des Entreprises – Demande l'état du dossier.
- Stationnement de la salle de spectacle dans le Faubourg Boisbriand – Déploire que cet élément si important soit omis lors de la conception. Demande si d'autres terrains sont disponibles aux alentours.

**RÉSOLUTION 2012-03-080**  
**PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2012, tel que rédigé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-081**  
**RÈGLEMENT RV-1517 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 17 janvier 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1517 décrétant des travaux de réaménagement à l'hôtel de ville et aux ateliers municipaux et leur financement par emprunt au montant de 1 915 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-082**  
**RÈGLEMENT RV-1518 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 7 février 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1518 décrétant l'acquisition de véhicules municipaux et d'équipements pour l'année 2012 et leur financement par emprunt au montant de 747 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-083**  
**RÈGLEMENT RV-1519 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 7 février 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1519 décrétant des travaux de remplacement d'équipements à l'aréna pour l'année 2012 et leur financement par emprunt au montant de 337 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-084**  
**RÈGLEMENT RV-1520 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 7 février 2012;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1520 décrétant des travaux d'amélioration à la bibliothèque pour l'année 2012 et leur financement par emprunt au montant de 100 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-085**  
**RÈGLEMENT RV-1476-2 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Patrick Thifault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1476-2 modifiant le Règlement RV-1476 sur le programme de crédit de taxes à l'égard des immeubles situés dans les parcs industriels de la municipalité.

**RÉSOLUTION 2012-03-086**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 26 janvier 2012 au 22 février 2012 conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-087**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 janvier 2012 au 15 février 2012 montrant un total des activités de 5 305 238,15 \$.

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	4 396 168,19	
Activités financières d'investissement	362 401,12	
Total des chèques fournisseurs		4 758 569,31
Salaires – Dépenses	878 372,76	
Salaires - Déductions	(331 703,92)	
Total des salaires nets		546 668,84
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		5 305 238,15

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-088**  
**LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 16 février 2012, révisée le 17 février 2012, montrant un total de 257 440,67 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-089**  
**EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

- A) 23 000 \$ pour l'acquisition de tablettes électroniques pour le service sécurité incendie, projet 11 221;
- B) 3 000 \$ pour l'acquisition d'équipements pour l'émission de la carte loisirs à la bibliothèque, projet 11 906;
- C) 25 000 \$ pour la mise à jour des micro-ordinateurs, projet 11 908;
- D) 5 000 \$ pour l'élimination de la double saisie des cartes loisirs à la bibliothèque, projet 10 907;
- E) 16 000 \$ pour la mise à jour de licences pour Microsoft SQL (Structure Query Language), projet 10 906;
- F) 20 000 \$ pour l'implantation de la géomatique, projet 10 902;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-090**  
**APPROPRIATION AU FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approprier au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels les sommes suivantes, à savoir :

- A) 15 000 \$ pour la plantation d'arbres au parc Régional, projet 726 002;
- B) 10 000 \$ pour la mise à jour et l'ajout d'éclairage dans les parcs et les édifices, projet 799 009 A;

C) 20 000 \$ pour des clôtures diverses, projet 799 011 A;

D) 25 000 \$ pour l'achat de copeaux de fibres de bois (cèdres), projet 799 021 A;

E) 25 000 \$ pour des aménagements d'espaces verts à entretien minimal, projet 799 028 A;

F) 79 000 \$ pour des travaux d'aménagement paysager, de pavage et d'éclairage du corridor C-1 dans le Faubourg Boisbriand, projet 735 002 A.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-091  
DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER - PARTIS  
POLITIQUES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

DE prendre acte du dépôt par le trésorier du rapport d'activités des partis politiques pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-092  
EMPRUNTS TEMPORAIRES – AUTORISATION AU TRÉSORIER**

ATTENDU que le service de financement des institutions locales (SFIL) de l'Union des municipalités du Québec ne sera plus offert à compter du mois de mars 2012;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser le trésorier à effectuer des emprunts temporaires auprès d'une institution financière;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le trésorier, conformément à l'article 567 de la Loi sur les cités et villes, à effectuer tout emprunt temporaire requis pour le paiement de dépenses de l'administration courante, ou de dépenses pour lesquelles les versements d'une subvention par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou organismes sont assurés, ainsi que pour le paiement total ou partiel des dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt pour la durée et les conditions à être négociées avec l'institution financière, qu'il détermine comme étant la plus avantageuse.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-093  
AUTORISATION AU TRÉSORIER – PLACEMENT DES DENIERS DE LA  
VILLE**

ATTENDU que le Service financier des institutions locales (SFIL) de l'Union des municipalités du Québec n'offrira plus le service de placements à compter de mars 2012;

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser le trésorier, conformément à l'article 99 de la Loi sur les cités et villes, à effectuer des placements;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le trésorier à placer les surplus d'encaisses dans toute banque, coopérative de services financiers ou société de fiducie légalement constituée, ou pour l'achat de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou le gouvernement du Québec, selon ce qu'il détermine comme étant le plus avantageux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-094  
POLITIQUE D'UTILISATION DE LA CARTE D'ACHAT – MODIFICATION**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE modifier la « Politique d'utilisation de la carte d'achat » pour permettre :

- 1° l'utilisation sans restriction (jours – heures) au Service de sécurité incendie;
- 2° d'augmenter pour l'ensemble des services la limite quotidienne à 1 000 \$;
- 3° de prévoir qu'une carte d'achat émise puisse voir certaines des restrictions levées lors de la tenue d'événements spéciaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-095  
SOUMISSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES PLANS ET  
DEVIS AINSI QUE POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE  
RÉFECTION SUR LE BOULEVARD DU CURÉ-BOIVIN (PTIE), LA 6<sup>E</sup>  
AVENUE (PTIE), LA RUE CHAMPLAIN (PTIE), LA RUE DE BOISBRIAND  
(PTIE) AINSI QUE SUR LA RUE DE CHARLEVOIX (PTIE) – CONTRAT  
2012-1227 – RÈGLEMENTS RV-1438, RÈGLEMENT À VENIR**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les services professionnels pour les plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de réfection sur le boulevard du Curé-Boivin (ptie), la 6<sup>e</sup> Avenue (ptie), la rue Champlain (ptie), la rue de Boisbriand (ptie) ainsi que sur la rue de Charlevoix (ptie), la Ville a reçu les soumissions suivantes :



NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
Leroux Beaudoin Hurens & associés inc. 2990, avenue Pierre-Péladeau, local D-120 Laval (Québec) H7T 3B3
BPR-Triax 4650, boulevard des Laurentides, bureau 300 Laval (Québec) H2K 2J4
Cima + 740, rue Notre-Dame Ouest, bureau 900 Montréal (Québec) H3C 3X6
MLC associés inc. 2990, avenue Pierre-Péladeau, bureau 400 Laval (Québec) H7T 3B3
Dessau 300, rue Marie-Victorin, bureau 101 St-Jérôme (Québec) J7Y 2G8
Genivar 2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 525 Laval (Québec) H7T 1S9
Ingemax inc. 24, rue Saint-Eustache Saint-Eustache (Québec) J7R 2K9

ATTENDU que la conformité des offres reçues a été analysée par les membres du comité de sélection nommés par le directeur général de la Ville, conformément à la Politique de gestion contractuelle adoptée le 18 janvier 2011.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 7 février 2012.

D'accepter l'offre de GENIVAR, étant le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, pour un montant de 69 559,88 \$ (toutes taxes incluses) pour des services professionnels pour les plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de réfection sur le boulevard du Curé-Boivin (ptie), la 6<sup>e</sup> Avenue (ptie), la rue Champlain (ptie), la rue De Boisbriand (ptie) ainsi que sur la rue Charlevoix (ptie);

D'imputer la dépense de la façon suivante :

- Plans et devis : au Règlement RV-1438 (41 735,93 \$, toutes taxes incluses);
- Surveillance : conditionnelle à l'entrée en vigueur d'un règlement à être adopté par le conseil à une séance ultérieure (27 823,95 \$, toutes taxes incluses)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-096****SOUMISSIONS – INSPECTION TÉLÉVISÉE DU RÉSEAU D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LE BOULEVARD DU CURÉ-BOIVIN (PTIE), LA 6<sup>E</sup> AVENUE (PTIE), LA RUE CHAMPLAIN (PTIE), LA RUE DE BOISBRIAND (PTIE) AINSI QUE SUR LA RUE DE CHARLEVOIX (PTIE) – CONTRAT 2012-1239 – RÈGLEMENTS RV-1438, RV-1509**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'inspection télévisée du réseau d'égouts sanitaire et pluvial dans le cadre des travaux de réfection sur le boulevard du Curé-Boivin (ptie), la 6<sup>e</sup> Avenue (ptie), la rue Champlain (ptie), la rue de Boisbriand (ptie) ainsi que sur la rue de Charlevoix (ptie), la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
S.S.E. Environnement inc. 540, Place Forand Laval (Québec) H7P 5L9	38 438,16 \$
3600246 Canada inc.- O'Tec Technologies 2425, rue Michelin Laval (Québec) H7L 5B9	80 021,05 \$
NORDIKeau inc. 603, boulevard Base-de-Roc Joliette (Québec) J6E 5P3	293 554,17 \$
Les Canalisations Karic 2988, Montée Saint-François Laval (Québec) H7E 4P2	324 506,02 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Stéphane Marcotte, responsable au Service du génie, lequel recommande d'octroyer le contrat à S.S.E. Environnement inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 28 février 2012.

D'accepter la soumission de S.S.E. Environnement inc. au montant de 38 438,16 \$, toutes taxes incluses, pour l'inspection télévisée du réseau d'égouts sanitaire et pluvial dans le cadre des travaux de réfection sur le boulevard du Curé-Boivin (ptie), la 6<sup>e</sup> Avenue (ptie), la rue Champlain (ptie), la rue De Boisbriand (ptie) ainsi que sur la rue de Charlevoix (ptie).

D'imputer la dépense aux règlements RV-1438 et RV-1509.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-097  
SOUSSIONS – IMPRESSION DE L'INFO BOISBRIAND – CONTRAT  
2012-1236**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'impression du bulletin municipal Info Boisbriand pour les mois de mars 2012 à février 2013, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Litho Mille Îles 355, rue Georges VI Terrebonne (Québec) J6Y 1N9	74 684,72 \$
Trans-Graphique inc. 4057, rue Lavoisier Boisbriand (Québec) J7H 1N1	75 354,84 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par madame Stéphanie Raymond, responsable des communications et relations publiques, laquelle recommande d'octroyer le contrat Litho Mille-Îles étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière adjointe en date du 28 février 2012.

D'accepter la soumission de Litho Mille-Îles, au montant de 74 684,72 \$, toutes taxes incluses, pour l'impression du bulletin municipal Info Boisbriand pour les mois de mars 2012 à février 2013

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 192 01 341.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-098  
SOUSSIONS – TRAVAUX DE TERRASSEMENT – CONTRAT  
2012-1234**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour des travaux de terrassement, la Ville a reçu la soumission suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	TOTAL AU M <sup>2</sup> 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année (taxes incluses)
Les Entreprises D-Mac 2011 inc. 855, chemin Fresnière St-Eustache (Québec) J7R 0E9	Le montant total inscrit est calculé sur le prix au m <sup>2</sup> sans tenir compte de la quantité de superficie.  Le dépôt de garantie est non conforme

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité de l'offre reçue a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande de rejeter la soumission puisqu'une erreur s'est produite sur la formule de soumission quant à la clarté des informations demandées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 21 février 2012.

DE rejeter la soumission reçue.

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à un nouvel appel d'offres sur invitation.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-099  
SOUMISSIONS – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES DE PLANTATION, DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS – CONTRAT 2012-1230**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour des travaux supplémentaires de plantation, de protection et d'entretien des aménagements paysagers, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Multifleurs Plus enr. 7441, Papineau Montréal (Québec) H2E 2G9	36 520,49 \$
Taux horaire pour les travaux complémentaires incluant le véhicule	28,74 \$/heure
Taux horaire pour l'arrosage incluant véhicule	40,24 \$/heure
Les Entreprises J. Forget 384, Du Geai bleu Rosemère (Québec) J7A 4J6	75 054,64 \$
Taux horaire pour les travaux complémentaires incluant le véhicule	33,11 \$/heure
Taux horaire pour l'arrosage incluant le véhicule	51,74 \$/heure

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à Multifleurs Plus enr. étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 21 février 2012.

D'accepter la soumission de Multifleurs Plus enr., au montant de 36 520,49 \$, toutes taxes incluses, pour les travaux supplémentaires de plantation, de protection et d'entretien des aménagements paysagers.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 759 60 535.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-100  
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE CONCIERGERIE À L'@DOBASE –  
CONTRAT 2012-1228**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour des travaux de conciergerie à l'@dobase, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	TOTAL ANNUEL (taxes incluses)
9059-2221 Québec inc. Nettoyage Bien-Net 488, chemin de la Grande-Côte Boisbriand (Québec) J7G 3K7	23 040,96 \$
Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	50 772,96 \$
Pla-Net inc. Service d'entretien d'édifices 1150, rue Delacroix Boisbriand (Québec) J7G 3E2	54 360,24 \$
Vite Action inc. 783, rue Jean-Duceppe Boisbriand (Québec) J7G 3K4	57 933,60 \$

ATTENDU que suite à l'ouverture des soumissions, le plus bas soumissionnaire a informé la Ville, par écrit, de son désistement à la soumission.

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à Natalia Cordeiro étant le deuxième plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, tel que dressé par la greffière en date du 14 février 2012.

DE prendre acte du désistement du plus bas soumissionnaire 9059-2221 Québec inc. (Nettoyage Bien-Net) en date du 24 février 2012 et par conséquent, de procéder à l'encaissement du cautionnement de soumission, tel que mentionné à l'article 24.1 du cahier des charges générales.

D'accepter la soumission de Natalia Cordeiro, au montant de 50 772,96 \$, comprenant toutes taxes, pour les travaux de conciergerie à l'@dabase pour la période du 20 mars 2012 au 19 mars 2013.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 815 20 535.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-101  
CONSEIL – DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE désigner le conseiller Denis Hébert, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), comme maire suppléant pour la période du 7 mars 2012 jusqu'à la séance ordinaire du 3 juillet 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-102  
ASSURANCE DE DOMMAGES (BIENS ET RESPONSABILITÉ) ET  
RESPONSABILITÉ MUNICIPALE POUR LA PÉRIODE DU 31 MARS 2012  
AU 31 MARS 2013**

ATTENDU que dans le cadre du Regroupement d'assurance Mirabel Thérèse-De Blainville (ci-après « Le Regroupement »), la firme René Laporte & Associés, Conseil et gestion de risques en assurance, mandaté par le Regroupement, a procédé à une négociation de gré à gré pour l'achat en commun des assurances de dommages (biens et responsabilité) et responsabilité municipale pour le terme 2012-2013;

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 573.1.2 de la Loi sur les cités et villes, un contrat d'assurance pour une période inférieure à cinq ans, peut, à son échéance, être reconduit sans demande de soumissions pour une ou plusieurs périodes qui ajoutées à celle prévue lors de l'adjudication n'excèdent pas cinq ans ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
 PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
 APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'octroyer le portefeuille des assurances de dommages (biens et responsabilité) à BFL Canada, pour la période du 31 mars 2012 au 31 mars 2013 au montant de 67 915 \$ incluant toutes les taxes applicables, comme suit :

	Limite \$	Franchise individuelle \$	Fonds de garantie \$	Prime \$
<b>BIENS</b>				
Biens de toute description	62 223 083	10 000		18 047
Matériel informatique	1 500 000	10 000		
Documents de valeur	525 000	10 000		
Biens en exposition	150 000	10 000		
Œuvre d'art	13 850	10 000		
Matériel assuré spécifiquement	607 868	10 000		
Revenus locatifs	657 139	N/A		
Frais supplémentaires	1 500 000	N/A		
Frais d'expertise	100 000	N/A		
Tremblement de terre*	230 000 000	5 %/100 000		
Inondation*	230 000 000	100 000		
Refoulement des égouts	Inclus	10 000		
<b>Sous-total</b>				<b>18 047</b>
*Limite d'ensemble du groupe par perte				
<b>BRIS DES MACHINES</b>				
Dommages aux biens	62 223 083	5 000		2 129
Frais supplémentaires	1 500 000	N/A		
Frais d'expertise	100 000	N/A		
Revenus locatifs	657 139	N/A		
<b>Sous-total</b>				<b>2 129</b>
<b>DÉLITS</b>				
Garantie I (Détournement)	200 000	2 500		1 932
Garantie II (Pertes ou détériorations sur les lieux assurés)	10 000	1 000		
Garantie III (Pertes ou détériorations hors des lieux assurés)	10 000	1 000		
Garantie IV (Contrefaçon de mandats ou de billets de banque)	10 000	1 000		
Garantie V (Contrefaçon préjudiciable aux déposants)	10 000	1 000		
Garantie VI (Fraude par informatique)	200 000	2 500		
Avenant no 1 (Augmentation des garagistes II et III durant la période des taxes)	N/A	N/A		
<b>Sous-total</b>				<b>1932</b>

<b>RESPONSABILITÉ CIVILE</b>	<b>par sinistre</b>	<b>par sinistre</b>		
Dommages corporels et matériels	1 000 000	25 000	500 000	10 565
Refoulement des égouts	1 000 000	25 000 /réclamant		
Dommages à l'environnement	500 000	25 000		
<b>Sous-total</b>				<b>10 565</b>
<b>RESPONSABILITÉ EXCÉDENTAIRE</b>	<b>par événement / annuellement.*</b>	<b>Rétention</b>		
Garantie de base	14 000 000 / 14 000 000	10 000		12 618
Refoulement des égouts	inclus	N/A		
<b>Sous-total</b>				<b>12 618</b>
*Montant annuel sur risques produits et travaux complétés				
<b>AUTOMOBILE DES PROPRIÉTAIRES</b>				
Chapitre A (Responsabilité civile)	1 000 000	N/A		15 716
Chapitre B1 (Dommages éprouvés par le véhicule assuré - tous risques)		Voir note		
F.A.Q. n° 20 (Privation de jouissance)	3 000			
F.A.Q. no 27 (Resp. civ. du fait de dommages à des véh. n'appartenant pas à l'assuré)	75 000	1 000		
<b>Sous-total</b>				<b>15 716</b>
<b>AUTOMOBILE DES GARAGISTES</b>				
Chapitre A (Responsabilité civile)	1 000 000	N/A		500
Chapitre C2 (Collision/versement pour les véhicules confiés)	50 000	1 000		
Chapitre C3 (Accident sans collision/versement pour les véhicules confiés)	250 000	1 000		
<b>Sous-total</b>				<b>500</b>
<b>Frais d'ingénierie</b>				<b>1 521</b>
<b>SOUS-TOTAL AVANT TAXE</b>				<b>63 028</b>
<b>NOTE :</b>		<b>Franchise</b>		
Véhicules avec une valeur réelle en espèces de 100 000 \$ et moins :		2 500 \$		
Véhicules avec une valeur réelle en espèces entre 100 001\$ et 499 999 \$		5 000 \$		
Véhicules avec une valeur réelle en espèces de 500 000 \$ et plus:		3% de la valeur		

D'accorder le contrat d'assurance pour le portefeuille d'assurance responsabilité municipale pour la période du 31 mars 2012 au 31 mars 2013, à Lemieux Ryan, au montant de 34 096 \$ plus les taxes applicables, comme suit :

	<b>Limite</b>	<b>Franchise individuelle</b>	<b>Prime</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>RESP. D'ADMINISTRATION MUNICIPALE</b>			
Formule générale	2 000 000	10 000	<b>34 096</b>



D'imputer ces dépenses au poste budgétaire 02 194 00 420.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-103  
FONDS DE MUTUALITÉ DE FRANCHISE COLLECTIVE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter de verser la quote-part de la Ville de Boisbriand au montant de 99 633 \$ au fonds de mutualité de franchise collective de 500 000 \$, en regard des assurances de la responsabilité formé par le Regroupement d'achat des assurances de la responsabilité et des biens de la MRC Mirabel et Thérèse-De Blainville pour la période du 31 mars 2012 au 31 mars 2013,.

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 929 00 779.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-104  
PROJET DE VENTE D'UN TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION D'UN  
IMMEUBLE À LOGEMENTS DESTINÉ AUX PERSONNES ÂGÉES – 592,  
CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE**

ATTENDU qu'en 2011, la Ville de Boisbriand s'est portée acquéreuse du lot 3 894 234, du cadastre du Québec, situé au 592, chemin de la Grande-Côte;

ATTENDU que l'acquisition de ce terrain visait à y construire un immeuble destiné aux personnes âgées boisbriannais, boisbriannaises pour que ceux-ci puissent avoir des alternatives en matière de logement;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand est d'avis qu'un projet de type privé serait l'alternative à privilégier;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de procéder à un appel d'offres public afin qu'un projet réponde aux attentes de la Ville, en matière de logement, destiné aux personnes âgées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le Service juridique à procéder à un appel d'offres pour la vente du lot 3 894 234 et la construction d'un immeuble à logements destiné aux personnes âgées.

D'approuver les critères de qualité qui seront utilisés dans l'évaluation des soumissions tels qu'ils ont été préparés par le Service juridique en date du 16 février 2012.

DE nommer les personnes devant faire partie du comité de sélection.

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol demande le vote sur cette proposition.

Votent en faveur : la mairesse Marlene Cordato et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert;

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley;

Rejetée

**RÉSOLUTION 2012-03-105  
VENTE À L'ENCAN 2012**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la tenue d'une vente à l'enchère publique des biens non réclamés en possession de la ville ainsi que l'équipement dont elle désire se départir, le 5 mai 2012 aux Ateliers municipaux, 740, chemin de la Grande-Côte, le tout selon l'article 461 de la Loi sur les cités et villes.

DE mandater Éric Latraverse, Cabinet d'huissiers de Justice, pour agir comme commissaire priseur lors de la vente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-106  
MANDAT AU PROCUREUR – REQUÊTE EN INJONCTION  
INTERLOCUTOIRE – LOTS 2 502 769 ET 2 873 701 – DOSSIER P-395**

ATTENDU que le propriétaire de la carrière désaffectée située sur le chemin de la Rivière-Cachée à Boisbriand, plus particulièrement sur les lots 2 502 769 et 2 873 701 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, effectue ou a effectué des travaux d'accumulation de terre et matériaux de provenance diverse sur le site en excédant que ce qui est requis pour procéder au remplissage de la carrière;

ATTENDU que ces matériaux constituent une nuisance et une entrave sérieuse à la qualité de vie des citoyens résidant dans le secteur;

ATTENDU qu'au surplus les opérations d'accumulation de matériaux contreviennent notamment aux usages permis en zone agricole A 505 où la carrière est située ainsi qu'à la réglementation de qualité de vie RV-1355

ATTENDU que le propriétaire n'a jamais obtenu de permis pour effectuer les opérations relatées plus haut.

ATTENDU le mandat accordé à l'étude Prévost Fortin D'Aoust afin d'intenter toutes les procédures nécessaires auprès de la Cour Supérieure du district de Terrebonne pour enjoindre le propriétaire des lots 2 502 769 et 2 873 701 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans le but de faire arrêter les travaux d'amoncellement de terre et de dépôt de matériaux secs sur lesdits lots situés dans la zone agricole A 505, le 7 juin 2011, résolution 2011-06-331;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE confirmer le mandat accordé à l'étude Prévost Fortin D'Aoust pour faire cesser ces mêmes opérations illégales reprises au cours du mois dernier.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-107  
STABILISATION DES BERGES DE LA RIVIÈRE CACHÉE – ENTENTE DE  
PARTAGE D'UNE ÉTUDE**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver le projet d'entente de partage d'une étude de stabilisation des berges de la rivière Cachée tel que proposé aux propriétaires riverains;

DE mandater la firme Genivar aux fins d'établir des solutions pour la stabilisation des berges, le tout selon leur offre de service du 2 novembre 2011 au montant de 8 200 \$ (taxes incluses) payable à 50 % par la Ville et 50 % par les propriétaires, cette dépense étant imputable au poste budgétaire 02 319 00 411.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-108  
DEMANDE DE SUBVENTION – PROJET EN DÉVELOPPEMENT DES  
COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES 2012**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser monsieur Stéphane Legault, bibliothécaire en chef, à présenter une demande de subvention auprès de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre du projet « Projets en développement des collections des bibliothèques publiques 2012 »;

D'autoriser monsieur Stéphane Legault, bibliothécaire en chef, à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-109**  
**ACHAT DE LIVRES POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le bibliothécaire en chef à acheter des livres pour la bibliothèque municipale pour l'année 2012, réparti auprès des librairies agréées au sens de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre, pour le montant total prévu au budget 2012, soit 120 300 \$.

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 02 770 05 646, 02 770 05 647, 02 770 05 671, 02 770 05 673.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-110**  
**MODIFICATION DE L'APPELLATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE modifier l'appellation du « Centre socioculturel », situé au 480, rue Chavigny par « Centre culturel ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-111**  
**MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS – DEMANDE AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la présentation d'une demande de reconnaissance « Municipalité amie des aînés » (MADA) auprès du ministère de la Famille et des aînés;

D'autoriser monsieur Sylvain Benoit, directeur du Service des loisirs, à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-112  
PLAN MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE DE LA VILLE DE BOISBRIAND  
– ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'adopter le Plan municipal de sécurité civile de la Ville de Boisbriand, révisé en date du 10 février 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-113  
MESURES D'URGENCES MUNICIPALES – SECOURS AUX  
PERSONNES ÉVACUÉES – SIGNATURE D'UNE ENTENTE**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une entente avec le Conseil intermunicipal de transport Laurentides ayant trait aux secours aux personnes évacuées dans le cadre des mesures d'urgence municipales de la Ville de Boisbriand

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-114  
PROGRAMME 0-5-30 – COMBINAISON PRÉVENTION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

DE participer au Programme 0-5-30 – Combinaison prévention mis sur pied par l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides.

DE nommer madame Chantal Duranceau, directrice du Service des ressources humaines et de la paie, responsable au volet « organisation »,

DE nommer monsieur Sylvain Benoit, directeur du Service des loisirs, responsable au volet « citoyens ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-115  
POLITIQUE RELATIVE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter la politique relative à la sécurité routière, datée de mars 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-116**  
**SIGNALISATION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation de la signalisation routière suivante .

« **Stationnement interdit** » sur l'Impasse du Manoir, des deux (2) côtés de la rue;

« **Stationnement interdit** » sur la rue Pierre-Dansereau, côté ouest, en bordure du terrain du 1199 situé dans une courbe;

« **Arrêt** » sur le chemin de la Côte Sud, directions est et ouest, à l'intersection de la rue Raymond-Lévesque;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-117**  
**AUTORISATION – FÊTE DES VOISINS DU 2 JUIN 2012**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE décréter le 2 juin 2012 « Fête des voisins » et en cas de pluie la fête sera remise au 3 juin 2012, cet événement étant promu par le Réseau québécois des villes et villages en santé;

D'adopter une série de mesures pour faciliter la tenue de cet événement dans divers lieux sur le territoire de la Ville;

D'autoriser des dérogations à toutes les dispositions réglementaires de la Ville qui pourraient entraver la tenue de ces activités pourvu qu'elles ne constituent aucune nuisance à la paix et le bon ordre public.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-118**  
**AUTORISATION – VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES ET DE DENRÉES – FESTIVAL DE LA MUSIQUE**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées et de denrées à l'occasion du Festival de la musique, devant avoir lieu les 9 au 12 juillet 2012 au parc Claude-Jasmin. Les boissons doivent être servies et consommées dans des contenants en plastique et sur les sites des activités exclusivement.

D'autoriser le Service des loisirs à déposer une demande de permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-119  
DEMANDE DE DÉROGATION AU RÈGLEMENT RV-1355-2 – ACTIVITÉS  
AU PARC CLAUDE-JASMIN**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser une dérogation au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie et plus particulièrement à l'article 8.2 afin de permettre la tenue des activités suivantes : Festival de la musique, du 9 au 12 juillet 2012 et Cinéma familial en plein air le 27 août 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-120  
DEMANDE D'AUTORISATION – TOURNÉE OCCASION EN OR –  
FAUBOURG BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la demande adressée à la Ville par Gestion Centre d'Achat Faubourg Boisbriand inc., par son mandataire Service de gestion Centrecorp ltée, pour la tenue de l'événement « La tournée Occasion en Or », devant avoir lieu du 7 au 11 août 2012 sur le site du Faubourg Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-121  
REFUS D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE SOLLICITATION –  
BELL CANADA**

ATTENDU la demande de sollicitation de résidence à résidence adressée à la Ville de Boisbriand par le directeur régional des ventes au Québec de Bell Canada;

ATTENDU le Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, section 2, article 33 « Colporteurs et vendeurs itinérants », interdisant la sollicitation de résidence en résidence sauf sur autorisation du conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE refuser la demande déposée par Bell Canada pour de la sollicitation de résidence en résidence sur le territoire de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-122  
APPUI À ÉCO-NATURE**

ATTENDU le projet d'installation de panneaux d'information et de sensibilisation des usagers de la Rivière-des-Mille-îles soumis par Éco-Nature, daté de décembre 2011;

ATTENDU que ce projet a pour but de réduire l'impact négatif des visiteurs sur l'environnement, plus particulièrement sur le territoire protégé du Refuge faunique de la Rivière-des-Mille-îles;

ATTENDU que les panneaux qui seront installés indiqueront un code d'éthique à respecter afin de réduire les problématiques liées à l'utilisation des milieux naturels de la rivière;

ATTENDU qu'Éco-Nature financera la production d'un premier panneau pour la rampe de mise à l'eau de la Terrasse Robert, via le Programme Interactions communautaires du Plan Saint-Laurent;

ATTENDU la suggestion d'Éco-Nature de faire l'achat d'un deuxième panneau pour les plaisanciers qui arrivent au Centre d'interprétation de la nature par voie d'eau;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'appuyer le projet de sensibilisation des usagers de la Rivière-des-Milles d'Éco-Nature;

D'autoriser l'achat d'un panneau à installer sur la rive du Centre d'interprétation de la nature et l'installation de deux panneaux en bordure de la Rivière-des-Mille-Îles, au coût de 1 200 \$ imputable au poste budgétaire 22 300 00 162.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-123  
LOISIRS LAURENTIDES – ADHÉSION 2012-2013**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2012-2013 de la Ville à l'organisme Loisirs Laurentides 2012-2013 au montant de 560 \$ plus taxes;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée



**RÉSOLUTION 2012-03-124  
CONSEIL DES BASSINS VERSANTS DES MILLE-ÎLES – ADHÉSION  
2012-2013**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2012-2013 de la Ville à l'organisme Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) au montant de 200 \$ taxes incluses.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-125  
PRÊT AU CLUB DE PHOTO DE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser le prêt de la Maison du citoyen et Place de la culture au Club de photo de Boisbriand, pour la tenue d'une exposition devant avoir lieu du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2012;

DE soutenir l'organisme pour la publicité de cette activité culturelle auprès de la population par le biais de l'Info Boisbriand, du site Web, de Facebook, et des panneaux électroniques.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-126  
PARTICIPATION FINANCIÈRE 2012 – ODYSCÈNE**

ATTENDU le protocole d'entente signé entre le Théâtre Lionel-Groulx (maintenant appelé Odyscène) et les villes faisant partie de la MRC Thérèse-De Blainville, le 30 mars 2011 ayant trait au soutien financier de l'organisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 27 566 \$ à Odyscène, représentant la quote-part de la Ville pour l'année 2012.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-127**  
**DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 250 \$ pour contribuer à la remise de bourses d'excellence du Gala Méritas du 31 mai 2012 de l'école secondaire Rive-Nord;

B) 250 \$ au Centre rayons de femmes Thérèse-De Blainville pour l'organisation de la Journée internationale des femmes, qui aura lieu le 11 mars 2012;

C) 500 \$ plus taxes au Club de hockey Les Différents pour le paiement des frais de location de glace pour la partie-bénéfice qui aura lieu au Centre d'excellence Sports Rousseau, le 12 mai 2012.

D) 5 000 \$ à Services d'entraide « Le Relais » pour assurer le démarrage de ce nouvel organisme, accorder un poste d'ordinateur usagé à titre de don et appui à l'organisme dans sa démarche auprès de Centraide.

D'imputer ces dépenses au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-128**  
**DEMANDES DE SOUTIEN**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAS M. PATRICK THIFAUT

A) DE soutenir l'entreprise Costco dans l'organisation de la 1<sup>re</sup> édition de son événement populaire « Marche et course », dans le Faubourg Boisbriand, le 29 avril 2012.

B) DE soutenir les Caisses Desjardins et les organismes impliqués pour la présentation de l'édition 2012 de l'événement « La Grande Sortie Desjardins 2012 », prévue le dimanche 3 juin 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-129**  
**STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de janvier 2012 montrant un total mensuel et cumulatif de 338 790 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-130**  
**RÉVISION QUINQUENNALE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS**  
**D'URBANISME – DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

Demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, conformément à l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de prolonger le délai d'adoption des règlements de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC Thérèse-De Blainville jusqu'au 30 juin 2012;

DE mandater monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, à présenter la demande de prolongation auprès du ministère.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-131**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**D'ENSEIGNES AU MUR ET SUR POTEAU COMMUNAUTAIRE –**  
**HERBAL MAGIC INC. – 378, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE**  
**C-2 214**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 8 février 2012, portant le numéro R-12-CU-2125 et conformément au Règlement RV-1358 (PPIA), la demande de certificat d'autorisation d'enseignes au mur et sur poteau communautaire pour le projet « Herbal Magic » au 378, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 214 et plus amplement décrite aux documents suivants :

- Document intitulé « Simulation et dimension de l'enseigne au mur », préparé par Sign Concepts, nommé Boisbriand 001 et comportant 1 page;
- Document intitulé « Coupe et description de l'enseigne au mur », préparé par Herbal Magic et comportant 1 page;
- Simulation de l'enseigne sur poteau, préparée par Sign Concepts, nommée Boisbriand 002 et comportant 1 page.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-132**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**D'ENSEIGNES COMPLÉMENTAIRES – SUEÑO MOBILIER ET**  
**ACCESSOIRES – 2915, PROMENADE ST-ANTOINE – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
 APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 8 février 2012 portant le numéro R-12-CU-2126 et conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation pour l'ajout de deux enseignes complémentaires sur auvents pour le projet « SUEÑO mobilier et accessoires » au 2915, promenade St-Antoine, dans la zone I-1 404 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails de l'enseigne, préparés par Alco Néon, identifiés projet « 2711 SUENO » et approuvés en date du 12 janvier 2012 par Sylvain Forté de Faubourg Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-133**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**D'ENSEIGNES AU MUR ET D'AUVENTS – FOXY'S & TOPS – 2965,**  
**PROMENADE ST-ANTOINE – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
 APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 8 février 2012 portant le numéro R-12-CU-2123 et conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation d'enseignes et d'auvents pour le projet « Foxy's & Tops » au 2965, promenade St-Antoine, dans la zone I-1 404 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails des enseignes et auvents préparés par enseignes Image in signs en date du 20 septembre 2011, comportant 8 pages, révision 3 datée du 7 octobre 2011 pages 1, 4 et 6, révision 3 datée du 11 octobre 2011 page 8, révision 3 datée du 25 janvier 2012 pages 2 et 3 et révision 3 datée du 31 janvier 2012 pages 11 et 12.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-134**  
**RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires pour le mois de février 2012, tel que dressé en vertu du Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-135**  
**ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant :

Catherine Labrosse	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 7 mars 2012 et ne devant pas dépasser le 7 juillet 2012;
Nathalie Riopel	Commis aux loisirs au Service des loisirs à compter du 7 mars 2012 et ne devant pas dépasser le 4 août 2012, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;
Olivier Dionne	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 mars 2012 et ne devant pas dépasser le 19 janvier 2013;
Mathieu Chaumont	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 mars 2012 et ne devant pas dépasser le 14 juillet 2012;
Vincent Proulx	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 7 mars 2012 et ne devant pas dépasser le 4 août 2012;

Émilie Trudel  
Commis à la réception/perception au Service de la trésorerie à compter du 7 mars 2012 et ne devant pas dépasser le 22 juin 2012, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;

Kim Gendron  
Commis à la trésorerie au Service de la trésorerie à compter du 7 mars 2012 et ne devant pas dépasser le 8 juin 2012, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-136  
ENGAGEMENT – PERSONNEL NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'engagement du personnel non syndiqué suivant :

Maryane Boucher  
Responsable au Service des loisirs à compter du 7 mars 2012 et ne devant pas dépasser le 6 octobre 2012;

Jean-Sébastien Caron  
Responsable adjoint au Service des loisirs à compter du 16 avril 2012 et ne devant pas dépasser le 25 août 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-137  
AJUSTEMENT SALARIAL – PERSONNEL SAISONNIER NON SYNDIQUÉ  
– RESPONSABLES – RESPONSABLES ADJOINTS ET SPÉCIALISTES  
AU SERVICE DES LOISIRS**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'autoriser un ajustement salarial de 2 % pour l'année 2012, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2012, au personnel saisonnier non syndiqué de la Ville de Boisbriand soit : responsables, responsables adjoints et spécialistes au Service des loisirs;

D'accorder une rétroactivité de 0.3 % pour l'année 2011, équivalente à ce qui a été accordé au personnel de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-138  
ORGANIGRAMME DE LA VILLE DE BOISBRIAND – MISE À JOUR**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver la mise à jour de l'organigramme des services et des gestionnaires de la Ville de Boisbriand, révisé le 23 février 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2012-03-139  
ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE  
BOISBRIAND - RENOUELEMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE consentir au renouvellement de la police d'assurance collective des employés de la Ville de Boisbriand avec Desjardins Sécurité Financière, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013, le tout selon les recommandations de Samson Groupe Conseil inc., du 22 février 2012.

Adoptée

**COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE**

- Information sur les nouvelles limites de vitesse sur le territoire de la Ville – ces nouvelles dispositions seront effectives à compter du 5 avril 2012 ;
- Apporte des précisions sur l'échéancier du ministère des Transports concernant les travaux de réfection de l'échangeur 15/640 et indique que le ministère n'a pas encore fait d'annonce publique ;
- L'étude de faisabilité du projet de théâtre datant de 2007 a été remise à l'ensemble des membres du conseil municipal pour discussion ;
- Précision sur l'article 24 de l'ordre du jour – Explique qui est la clientèle visée par ce projet. Son administration souhaite offrir des logements abordables à l'abri des normes de la Société d'habitation du Québec et la Communauté métropolitaine de Montréal, qui ne permettent pas de favoriser les citoyens de Boisbriand.

## **COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

### **Madame Lyne Levert, District Sanche**

- Souligne l'apport et le dévouement des bénévoles du Club de ski Yahou dont c'était la clôture des activités pour la saison 2011-2012 ;
- Invite les adultes à s'inscrire à la Ligue de balle-molle masculine/féminine ;
- Ne pas oublier – 8 mars – Journée de la femme.

### **Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué**

- Souligne les résultats de certaines procédures de soumissions dévoilées plus tôt ce soir – Espère que le travail se fasse conformément aux cahiers des charges ;
- Stabilisation des berges de la rivière Cachée (article 27) – Explique ses réticences à l'égard du résultat escompté ;
- Projet de construction d'un immeuble à logements destiné aux personnes âgées – Exprime sa déception sur le type de projet proposé. Réitère son engagement à aider les personnes les plus démunies qui ont besoin d'une offre de logement subventionné.

### **Monsieur Patrick Thifault, District Dubois**

- Félicitations à madame la conseillère Christine Beaudette, devenue grand-maman cette semaine ;
- Les Rôtisseries St-Hubert ont fait l'acquisition de l'entreprise Le Maître Saladier de Boisbriand ;
- Souligne le résultat de certaines soumissions dont le résultat a été dévoilé ce soir ;
- Projet de construction d'un immeuble à logements destiné aux personnes âgées – Exprime son opinion.

### **Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau**

- Précise qu'en mai 2007, le conseil municipal de l'époque avait appuyé un projet privé pour le Centre d'excellence sur glace sans engagement de la Ville. Pourtant, la Ville de Boisbriand a investi 1,8M pour l'acquisition d'un terrain et 4,4M seront nécessaires pour l'aménagement du stationnement du CEG ;
- Joyeux anniversaire à monsieur Mario Lavallée;
- 8 mars – Journée de la femme;
- Madame Guylaine Beauchamp – Lauréate du concours de photo de la Ville;
- Coulisses de la création – Petit Théâtre du Nord – À visiter sur Internet;
- Fête des voisins, le 2 juin 2012;



- Exposition à la bibliothèque des artistes Doris Yacovelli, pointilliste animalière et Christine Léonard, peintre – Invite les citoyens;
- Félicitations à Gabrielle Bolvari-Bergeron pour sa participation à l'exposition Red Dot Miami – Événement d'envergure internationale - Invite les citoyens à admirer une de ses sculptures qui se retrouve au Centre d'interprétation de la nature;
- Prochainement – Bazar annuel de la Ligue navale de Boisbriand;
- Rappel sur les rencontres de quartier à la Maison du citoyen – 19 mars – districts 1, 2, 3, 4 et le 22 mars 2012, districts 5,6,7 et 8.

#### **Monsieur Denis Hébert, District Labelle**

- Annonce l'adoption de la Politique relative à la sécurité publique;
- Projet de construction d'un immeuble à logements destiné aux personnes âgées – Exprime son opinion.
- Commentaire sur la remise de certaines documentations aux membres du conseil;
- Stationnement du projet de théâtre dans le Faubourg.

#### **Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- Fête de la Saint-Valentin – Oasis des aînés – Franc succès;
- Donne son opinion sur le dossier du projet de construction d'un théâtre dans le Faubourg Boisbriand et son stationnement – Est persuadé que celui-ci n'avait pas été omis et que les personnes en place avaient fait leur travail consciencieusement.

#### **Monsieur David McKinley, District Dion**

- Projet de construction d'un immeuble à logements destiné aux personnes âgées – Explique pourquoi il a voté contre – Demande que ce projet soit reconsidéré avec créativité ;
- Projet de théâtre – Donne son opinion sur la question du stationnement ;
- Réfection de l'échangeur 15/640 – Aimerais obtenir plus d'informations ;
- Carrière Mathers – Déploie que ce dossier engendre tant de frais et d'inconvénients à la Ville;
- Le Club junior Armada s'est classé pour les finale dans sa catégorie ;
- Maison des jeunes Sodarrid – projet de levée de fonds à l'automne - Sera annoncé sous peu.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Normand Desjardins

- Articles 24, 26 et 27

Monsieur Michel Girard

- Article 19

Monsieur Denis Marotte  
- Articles 5, 10, 15, 17, 24, 18, 34, 46 et 47

**RÉSOLUTION 2012-03-140**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE lever la séance à 21 h 50.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière